

Enjeux liés aux émissions d'ammoniac et de gaz à effet de serre par les élevages

Auteurs

Thomas Eglin (thomas.eglin@ademe.fr), Jérôme Mousset - ADEME – Service Agriculture et Forêt

Résumé de l'intervention

La caractérisation et la quantification des émissions gazeuses et particulaires sont des enjeux incontournables du développement des élevages. Les élevages émettent des polluants atmosphériques réglementés (NH_3 , poussières fines, ...) et des Gaz à Effet de Serre (GES) : dioxyde de carbone (CO_2), méthane (CH_4) et protoxyde d'azote (N_2O). En France, les productions animales sont les principales responsables des émissions d' NH_3 et de CH_4 . Elles ont donc potentiellement un rôle important dans le respect des objectifs définis par les réglementations internationales et nationales sur la qualité de l'air et la réduction des niveaux émissions. Les pertes de gaz azotés (NH_3 , NO_x , N_2O) sont aussi un enjeu fort pour l'amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'azote à l'échelle du système de production et de la complémentarité entre cultures et élevages. Depuis plusieurs années, la maîtrise de ces émissions a été engagée implicitement à travers l'amélioration de la gestion des effluents et de leur valorisation agronomique ainsi que via les efforts de réduction des nuisances olfactives.

La réduction des émissions d'ammoniac et des gaz à effet de serre des élevages est un élément déterminant à prendre en compte dans l'évolution des techniques et des constructions au sein de la filière animale. Des procédures spécifiques de mesures d'émissions du secteur agricole, validées voire normalisées doivent donc être proposées afin (1) de produire des références fiables pour les systèmes de production en France, (2) de construire des stratégies de réduction pertinente, que ce soit à l'échelle de l'exploitation ou du territoire national et (3) de pouvoir comparer les techniques et certifier de leur efficacité. Il est à ce titre important de mieux prendre en compte les niveaux d'incertitudes pour s'assurer que les préconisations faites vont réellement apporter un progrès.

Les travaux des partenaires du RMT Elevage et Environnement concourent à ces objectifs : développement de procédures simplifiées et de références des émissions de l'élevage, mise en réseau des utilisateurs et mise en place d'un banc d'essai pour la calibration des appareils de mesure, comparaison de différentes techniques de réduction, production de « bases de données » pour le calcul harmonisé et la centralisation des valeurs d'émissions, ouvrage de synthèse sur les méthodes de mesure et participation à des initiatives européennes pour leur harmonisation. Les travaux menés permettent déjà une meilleure compréhension collective des enjeux, de mieux intégrer les émissions gazeuses dans les outils de bilans environnementaux et les préconisations de bonnes pratiques que ce soit à l'échelle de l'exploitation ou du territoire national.